



Séparations enfants devoir du papa obligations

Par **chlomeline**, le **01/01/2008** à **19:36**

bonjour nje me sui séparé du père de ma fille (non marié) en nov 2006 elle a aujourd'hui 2 ans et 3 mois son papa a décidé de la voir que quand monsieur le décidait donc les week end ou il la sont racourcis du samedi après midi voir même le soir au dimanche soir. nma fille réclamait tellement son père que nous avons trouvé une entente comme quoi je l'amenais le vendredi soir et c'était sa copine qui la gardait le temps que le papa finisse de travailler mais au moins ma fille était mieux elle voyait plus son père en sachant que pendant les vacances ils ne la prenaient pas nmais à ce jour son papa va avoir un autre enfant et veut la prendre que quand il le veut alors je souhaiterais avoir des conseils pour savoir qu'est-ce que je dois faire pour que le père de ma fille soit obligé de la prendre et de savoir quels sont les droits et devoirs du papa nje vous remercie par avance